



DOCUMENT DE SUIVI POUR LES MOUVEMENTS DE DÉCHETS SPÉCIAUX EN SUISSE

N°: BB13333444



1 ENTREPRISE REMETTANTE Nom: Adresse:		N° d'identification OMoD: <input type="text"/>	Personne de contact: N° tél.:
2 DESCRIPTION DES DÉCHETS Description selon la liste des déchets, et précisions si elles sont nécessaires pour assurer la sécurité de l'élimination et pour protéger l'environnement.		Code des déchets: <input type="text"/>	Poids: <input type="text"/> kg Quantité: ^{1) 2)} <input type="text"/> litres Transport de grandes quantités: ³⁾ oui <input type="checkbox"/> Type d'emballage: ^{1) 4)} <input type="text"/>
Marchandises dangereuses selon ADR/SDR ou RID/RSD: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Remarques (p.ex. précisions relatives à l'ADR/SDR): ¹⁾		Nombre d'emballages (colis): Date d'expédition: Signature de l'entreprise remettante:	
3 ENTREPRISE D'ÉLIMINATION Nom: Adresse: Signature de l'entreprise d'élimination: (après contrôle et réception des déchets) Date de réception des déchets:		N° d'identification OMoD: <input type="text"/>	
		Personne de contact: N° tél.: Poids: <input type="text"/> kg Procédé d'élimination: (voir au verso) Date de livraison des déchets:	
4 TRANSPORTEUR (nom, adresse)		Type de transport: ⁵⁾ <input type="text"/> Date de livraison: Numéro d'immatriculation du véhicule routier: Signature du transporteur:	
5 TRANSBORDEMENT ET TRANSPORT PAR UN CENTRE LOGISTIQUE (annexe 1, ch. 1.2, let. b, OMoD)			
2. Transporteur (nom, adresse): Type de transport: ⁵⁾ <input type="text"/> Date de livraison: Immatriculation du véhicule: Signature:		3. Transporteur (nom, adresse): Type de transport: ⁵⁾ <input type="text"/> Date de livraison: Immatriculation du véhicule: Signature:	
		Centre logistique (nom, adresse): Date de livraison: Date du réacheminement:	
Autres transporteurs ou autres centres logistiques? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> (Joindre une liste comprenant les indications les concernant, ainsi que leur signature)			

1) À ne remplir que si l'on n'utilise pas le document de bord prévu par les prescriptions sur les marchandises dangereuses

2) Indication supplémentaire en litres, si les prescriptions sur les marchandises dangereuses l'exigent

3) Utilisation restreinte selon l'annexe 1, ch. 2.1, let. b, OMoD

4) Désignation des colis selon les prescriptions sur les marchandises dangereuses

5) 1 Route 2 Rail 3 Voie navigable 4 Transport combiné

À conserver par l'entreprise d'élimination